

COMPTE-RENDU CE
CENTRE-EST
du 24 Juin 2016

Le Pv de CE relatif à l'approbation des comptes est approuvé (8pour 5contre 2blanc)
Le Pv de CE du 20 Mai est approuvé (8pour 7contre)

Déclaration de la trésorière :

Isabelle Bernard présente sa démission.
Elle passe la main au trésorier adjoint Thierry Duchez.

Consultation sur le projet de cession du magasin Le Creusot au 01/09/2016

Le Vote est défavorable 14 contre 1 pour

Information sur le bilan HSCT 2015

Principales actions à mettre en œuvre en 2016 (d'après les remontées magasins) :

- Les formations (incendie, gestes et postures, utilisations de trans-palettes, habilitation électrique, prévention des risques routiers, gérer les conflits avec nos clients, prévention des risques psychosociaux, analyser les risques professionnels).
- Le renouvellement des EPI (équipements de protection individuel).
- La dotation de nouveau matériel (marchepieds sécurisés, déploiement des tables à fond levant, remplacement des chaises, des repose pied, achat de coupe meule laser)
- La vidéosurveillance

Les membres CFDT de la commission demande:

- La mise en place de coupe ventilo
- L'installation de chaussettes anti-froid, de meubles pour les produits inflammables, l'achat de chariot pour extincteur station, l'échange des vieux Dolly en fer par des Dolly en plastiques
- Que les plans de formations soient affichés en magasin et respectés
- Que les visites à la médecine du travail soient toutes effectuées et les préconisations respectées
- Que l'encadrement soit mieux sensibilisé aux risques psycho sociaux

La CFDT souligne que les résultats en magasin sont insuffisants comparés aux actions mises en place.

La direction indique qu'il faut du temps pour la mise en place.

Présentation du site «envie de bouger» par Pascal Empereur

Le collaborateur se connecte sur le site envie de bouger avec son identifiant (fiche de paye.)

Il a accès à des offres, des fiches métiers, des quiz orientation et des infos sur la mobilité.

Si le collaborateur postule à une offre, c'est le dm qui valide en 1er la demande.

L'accès complet à toutes les rubriques ne se déclenche qu'à partir de 2ans d'ancienneté.

Peut-on avoir des explications concernant la livraison anticipée du rayon marée dans certains magasins?

La direction réponds que cela est dû à une livraison matinale tardive et que nous sommes dépendants du prestataire.

La CFDT s'interroge sur le respect du pacte fraîcheur.

Le Ce est étonné que les magasins soient obligés de se réorganiser du fait d'un prestataire et non l'inverse.

Peut-on avoir des informations sur le paiement sur place au drive?

Le paiement n'est possible que par CB; les drivers sont équipés d'un Tpe et ont participé à une réunion téléphonique d'information.

La CFDT constate que cela peut être considéré comme une modification du contrat de travail et que ni la commission HSCT ni les membres du Ce n'ont été informés, de plus tous les salariés n'ont pas tous été formés.

Les membres du Ce s'interrogent sur les modalités de gestion en cas de problématiques concernant le règlement : le client est orienté vers l'accueil , entre-temps comment gère-t-on la marchandise et comment comptabilisé le règlement sachant que l'application mili et vlp ne sont pas reliés.

Information sur la procédure à suivre pour la remise sur achats de carburants pour les interdits bancaire.

Même principe que pour la remise en magasin: Faire une demande carte pass, celle-ci est refusée, puis faire une demande de compte à 1€, remettre le document au directeur, conserver puis donner mensuellement les tickets de caisse, par la suite les remises sont basculées sur le compte fidélité.

Pour effectuer un virement du compte épargne au compte courant : 0169870277

Informations de la direction

Présentation de l'accord égalité des chances

Collaborateurs en charge -de la VAE Léonie Bache

-de l'égalité des chances Florence Bouillo

Vos délégués CFDT



web

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>